

N<sup>o</sup> 1<sup>er</sup>  
 EVRARD  
 marie anne

L'an mil huit cent vingt cinq, le quatre janvier, dix heures du matin,  
 pardevant nous Louis Joseph Obert, Maire officier de l'Etat civil de  
 la Commune de Wizenne, Département du pa. de Calais, Canton  
 de St Omer (Sud), sont comparus Pierre Joseph Lemoine age de  
 quarante et un ans ouvrier papetier, et Francois Joseph Leclercq  
 age de quarante cinq ans menuisier, tous deux beaux fils  
 de la defunte et domiciliés en cette Commune. Lesquels nous ont  
 déclaré qu'à huit heures du matin, Marie Anne Evrard  
 agee de soixante dix sept ans, Menagère née et domiciliée en  
 cette Commune, veuve de feu Jean Francois Lebant, est décédée  
 en la Maison du premier déclarant sise audit Wizenne,  
 et a le premier déclarant signé avec nous le présent  
 acte, le second ayant déclaré n'avoir jamais du signer  
 après lecture faite.

P. J. Lemoine  
 L. J. Obert